



HAL
open science

Introduction

Philippe Bourdin

► **To cite this version:**

Philippe Bourdin. Introduction. Philippe Bourdin; Jean-Claude Caron. L'homme politique et la presse. De Camille Desmoulins à Émile de Girardin, Presses universitaires Blaise-Pascal, pp.9-22, 2018, Histoires croisées, 978-2-84516-795-7. hal-01788991

HAL Id: hal-01788991

<https://uca.hal.science/hal-01788991>

Submitted on 14 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'HOMME POLITIQUE ET LA PRESSE

DE CAMILLE DESMOULINS À ÉMILE DE GIRARDIN



DIRIGÉ PAR PHILIPPE BOURDIN
ET JEAN-CLAUDE CARON





Maison des Sciences de l'Homme
4, rue Ledru – 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. 04 73 34 68 09
contact.pubp@uca.fr
pubp.univ-bpclermont.fr

Diffusion en librairie : FMSH Diffusion – en ligne : www.lcdpu.fr

*Collection "Histoires Croisées"
publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC), Clermont-Ferrand.*

*Illustration de couverture :
Planche n° 13 de la série Actualités.
1840. Lithographie, 1^{er} état sur 2, avant la légende.
Épreuve sur blanc provenant du dépôt légal. 22 x 22 cm. Delteil 792.
Publiée dans Le Charivari, le 1^{er} avril 1840.
BnF, Estampes et Photographie, Rés. Dc-180b (15)-Fol.*

ISBN : 978-2-84516-795-7
ISBN (PDF) : 978-2-84516-796-4
ISBN (ePub) : 978-2-84516-797-1
Dépôt légal : mai 2018



L'HOMME POLITIQUE ET LA PRESSE

De Camille Desmoulins
à Émile de Girardin

HISTOIRE CROISÉES

Dirigé par Philippe Bourdin et Jean-Claude Caron



Introduction

Philippe BOURDIN
*Centre d'Histoire « Espaces et Cultures »,
Université Clermont-Auvergne*

Dans le régime présidentiel de la V^e République, il n'est guère de jour qui ne nous rappelle les relations, parfois incestueuses, qui unissent pouvoir politique et médias sur la scène publique comme dans la sphère privée. Les réseaux médiatiques orientent plus que jamais les thèmes du débat public et les enthousiasmes d'un jour, décidant, en l'absence le plus souvent d'investigations trop poussées, de l'obsolescence ou de la nouveauté sinon des idées, du moins des hommes. Aux Messieurs Loyal du quatrième pouvoir, qui construisent à minima une médiocre dramaturgie – loin des risques encourus par les grands reporters, les esprits libres et persifleurs, les dessinateurs –, répondent, complaisants, ceux qui acceptent volontiers de se présenter en grands fauves ou en éléphants. Oubliant la force des utopies, les exigences programmatiques, les projets mobilisateurs d'une nation et d'une société, parfois comme détachés des contingences d'un réel complexe en lequel se délitent les idéaux de la république, ils imposent dans cette complicité souvent superficielle et furtive des conversations mondaines et codifiées qui occultent des débats plus urgents, jouent de brèves cures de silence pour rendre plus tonitruante leur rentrée politique, voire se fâchent avec les journalistes pour mieux recueillir les échos de ces bouderies surjouées. La médiatisation en continu, devenue l'alpha et l'oméga de l'engagement des grands élus, conjugue trop volontiers démocratie et démagogie, au détriment de la première, et les sondages réguliers en contestent ou en perturbent par ailleurs l'un des fondements essentiels : le vote. Ce constat pessimiste sur l'un des aspects de l'actuel « mal français » nous incitait donc à faire un retour aux origines, à la construction de la démocratie française, qu'elle soit ou non républicaine, à l'heure où la possibilité du suffrage et la liberté de la presse étaient en débat, en ces siècles où s'affirmaient successivement la figure de l'intellectuel, le vedettariat et l'homme politique. Quels liens originels se tissaient alors entre les représentants de la nation et des gazettes en pleine efflorescence ? Entre les citoyens, lecteurs et auditeurs, le journal et leurs élus ? Entre les débats d'actualité et les orateurs qui les incarnaient, entre les faits et leurs protagonistes les plus en vue ? En bref, le ver était-il dès l'origine dans le fruit ? Cette origine, nous l'avons placée à l'heure de la Monarchie constitutionnelle, quand les Français décident de leur première

Constitution, des premières formes démocratiques de leur État, et instaurent des processus électoraux pour pourvoir à tous les échelons du pouvoir politique et judiciaire – privilèges toutefois réservés à un monde exclusivement masculin.

Combats pour la liberté de la presse

Journaux, libelles, pamphlets sont nés bien avant 1789, et pour certains n'ont épargné ni les pouvoirs ni leurs serviteurs – quoique les ministres soient une cible privilégiée, protégeant en quelque sorte le roi. Songeons par exemple aux feuilles des mazarinades¹, ou aux jansénistes *Nouvelles ecclésiastiques* qui grandissent dans la clandestinité du siècle des Lumières². Mais la Révolution donne au journal une autre ampleur, favorisée par les libertés de pensée et d'expression reconnues par la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen : 137 journaux politiques naissent en 1789, en parallèle des correspondances des députés, suscitant partout dans le pays des comités municipaux chargés de les lire publiquement et de les commenter. Instruments de nationalisation des faits et des débats, ils sont aussi des moyens pour contrôler l'action des élus. Les députés, en l'occurrence auvergnats, ont donné le ton dès 1789, en créant le *Journal des débats*, dont l'écriture collective devait alléger leur travail quotidien de correspondance vers leurs commettants, et était principalement consacrée aux journées et aux décisions de l'Assemblée nationale constituante. La diversité des « journalistes » et de leurs opinions, confirmée les années suivantes, compte pour beaucoup dans la structuration et les clivages de la vie politique nationale et locale, depuis les royalistes *Actes des Apôtres* et *l'Amy du Roi* jusqu'aux populaires *Ami du Peuple* de Marat ou *Père Duchesne* d'Hébert, en passant par les feuilles « girondines » de Carra, Gorsas, Louvet ou Mercier, *Les Révolutions de France et de Brabant* puis *Le Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins ou *Le Tribun du Peuple* de Gracchus Babeuf. Presse militante, d'un format et d'un tirage limités, riche de ses avis, de ses caricatures, de ses outrances comme de ses timidités, liée le plus souvent – car les rédactions collectives sont l'exception – au sort d'un homme qui joue sa carrière politique ou littéraire, elle vit des abonnements, des ventes à la criée, du placardage, de la lecture publique dans les clubs. Elle subit la censure à partir de 1792, d'abord tournée contre les écrits royalistes, puis l'année suivante contre les « fédéralistes », mesures renforcées par la loi des suspects. Il y a dans cette répression une traduction et une surinterprétation de la loi Thouret du 22 août 1791, qui prévoyait déjà un certain nombre de délits de presse : provocation à la désobéissance aux lois, à la résistance aux

1. Christian JOUHAUD, *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1983.

2. Madeleine FOISIL, Françoise de NOIRFONTAINE, Isabelle FLANDROIS, « Un journal de polémique et de propagande. *Les Nouvelles ecclésiastiques* », *Histoire, économie et société*, 1991-3, p. 399-420.

pouvoirs publics, calomnie contre les fonctionnaires publics, calomnie contre les personnes privées... Le contrôle de la presse demeure pourtant imparfait : des feuilles crypto-royalistes subsistent même en l'an II, et l'on sait leur rôle sous le Directoire, avant que le coup d'État du 18 Fructidor n'interrompe l'offensive électorale et journalistique des « Clichyens » ; à gauche, le *Tribun du Peuple* de Babeuf accompagne la première tentative d'organisation clandestine, et le journaliste Rigomer Bazin annonce en 1799 une gigantesque conspiration populaire, qui relèverait les échafauds et sonnerait l'heure d'une Saint-Barthélemy des propriétaires. Il y aura donc urgence pour le Consulat et l'Empire à museler toutes les voix discordantes pour rétablir une presse de célébration – telle la *Gazette* du XVIII^e siècle –, au profit de Bonaparte. Journaux d'armée, réduction des titres, feuilles départementales sous la surveillance des préfets, contrôle financier, y pourvoient.

Sous la Restauration³, malgré le droit de timbre et la nécessaire autorisation préalable, renaît une presse d'opinion qui fait écho à celles qui s'expriment au Parlement : Le *Mercur de France* et le *Constitutionnel* pour les libéraux, le *Journal des débats* pour les conservateurs qui se rallient à l'opinion libérale après l'avènement de Charles X, la *Quotidienne* et la *Gazette de France* pour les ultras. L'échec de la loi « de justice et d'amour » qui visait à museler la presse entraîne l'apparition à la veille de la Révolution de 1830 de titres se situant à la gauche du spectre politique comme *Le National* : fondé par Armand Carrel, Adolphe Thiers et François-Auguste Mignet, ce journal bénéficie du patronage de Talleyrand et du financement du banquier Jacques Laffitte. La défense de la liberté de la presse est l'une des causes de la révolution de 1830, après les ordonnances scélérates du 25 juillet la supprimant, dissolvant la Chambre et restreignant le nombre des électeurs. Le 26 juillet, une protestation de 44 journalistes appelle à la résistance contre un gouvernement qui « a perdu aujourd'hui le caractère de légalité qui commande l'obéissance ». Le lendemain, *Le National*, *Le Globe* et *Le Temps* paraissent sans autorisation. La police est envoyée pour briser leurs presses, ce qui suscite immédiatement des attroupements et des affrontements, débouchant sur les « Trois Glorieuses » (27, 28, 29 juillet 1830).

Les premières années de la monarchie de Juillet sont marquées par un régime de liberté : la Charte révisée affirme que « la censure ne pourra jamais être rétablie », le cautionnement est abaissé et les journalistes condamnés sont amnistiés. Il en résulte une multiplication des journaux politiques, y compris pour des opinions qui ne sont pas, ou peu, représentées à la Chambre. Les saint-simoniens prennent la direction du *Globe*, les catholiques libéraux créent

3. Voir, notamment, Irene COLLINS, *The Government and the Newspaper Press in France, 1814-1881*, Londres, Oxford University Press, 1959 ; Charles LEDRÉ, *Histoire de la presse*, Paris, Fayard, 1958.

L'Avenir, les socialistes le *Populaire* d'Étienne Cabet (1833), etc. Les premiers journaux politiques écrits par des exclus du suffrage censitaire voient le jour : des ouvriers créent en 1840 *L'Atelier* et, en août 1832, la saint-simonienne Suzanne Voilquin fait paraître *La Femme libre*. Cette liberté ne tarde cependant pas à gêner le nouveau pouvoir. Les procès se multiplient, notamment contre la presse républicaine : accablée par les amendes, la *Tribune des départements*, dirigée par Armand Marrast, disparaît en 1835. Cette même année, au lendemain de l'attentat de Fieschi, les lois dites « de septembre » renforcent le contrôle et la censure des journaux, augmentent le montant du cautionnement et multiplient les délits de presse. Cela n'empêche pas un certain nombre d'évolutions : le développement des revues, sur le modèle de la *Revue des deux mondes*, de journaux satiriques comme le *Charivari* ou *La caricature* de Charles Philippon, de magazines illustrés, comme *L'Illustration*. En 1836, Émile de Girardin crée *La Presse*, qui, forte de ses encarts publicitaires, du succès de ses romans feuilletons, de son prix bas, modifie profondément les relations entre les journaux et la vie politique. Girardin rompt avec la tradition tribunicienne de la presse française et inaugure une logique moderne de médiation : le journal ne doit plus avoir pour fonction première de diffuser une opinion mais de publier des informations, il doit donc être indépendant des « partis » et chercher à séduire un public en obéissant à des règles entrepreneuriales. Mais, parallèlement, la figure du publiciste témoigne de l'ambiguïté d'une profession naissante, le journalisme, tiraillé entre intégrité politique et contraintes économiques. La monarchie de Juillet est donc le *terminus ad quem* de la présente réflexion historique.

Tenant compte de cette chronologie à la fois contrastée et répétitive, les actes du colloque⁴ qui suivent se proposent de revenir sur les relations entretenues entre l'homme politique et la presse, à la fois comme éventuel auteur et entrepreneur de celle-ci, mais aussi comme sujet valorisé (pour lui-même, pour son action, pour sa mémoire) ou rejeté par des feuellistes empressés de le caricaturer, de le dénigrer, de confondre vie publique et vie privée. Tels étaient en tout cas les attendus de la rencontre clermontoise lorsqu'elle était alors en gésine. Mais un accident majeur vint modifier le temps de l'accouchement : l'assassinat de l'équipe de *Charlie Hebdo*, le 7 janvier 2015. Dans l'émotion suscitée par cette violence et sa signification,

4. *L'homme politique français et la presse, de la Monarchie constitutionnelle à la Monarchie de Juillet*, colloque du Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (Université Clermont-Auvergne, 8-9 septembre 2016) organisé par Philippe Bourdin, en collaboration les centres de recherche suivants : l'IHRF (Paris I-Panthéon-Sorbonne), l'IRHIS (Université de Lille III), le GRHis (Université de Rouen), et la Société des études robespierristes. Comité scientifique : Michel Biard (Université de Rouen), Jean-Claude Caron (Université Clermont-Auvergne), Hervé Leuwers (Université Lille III), Jean-Philippe Luis (Université Clermont-Auvergne), Pierre Serna (Université Paris I-Panthéon-Sorbonne).

par ce déni des idéaux républicains et la disparition de grands artistes dont les traits acérés et amusés avaient éduqué plusieurs générations, il sembla nécessaire à l'Institut d'Histoire de la Révolution française, à la Société des études robespierristes, et aux responsables du projet ANR ACTAPOL⁵ d'organiser rapidement une journée d'étude rappelant les fondements historiques de la liberté de la presse⁶. Quelques-uns des thèmes du colloque y furent déjà abordés : censure, délits de presse, pratiques dénonciatrices. Il nous a donc semblé logique d'associer les communications correspondantes, issues de cette manifestation, au présent ouvrage.

Le champ historiographique

Cette publication s'inscrit à la suite des nombreux travaux déjà menés sur l'histoire du journal. L'entreprise de presse révolutionnaire et ses journalistes ont donné lieu à une abondante historiographie. Il s'agissait d'abord d'en mesurer l'ampleur et la diversité avant d'en analyser la valeur du témoignage : les inventaires dressés par les historiens du XIX^e siècle notamment classent les journaux en fonction des idées et des mots d'ordres politiques qu'ils défendent ou qui les rassemblent – presse « patriote » *versus* presse « royaliste⁷ ». Vint, dans les années 1970, le temps des monographies d'Hélène Maspéro-Clerc, d'André Cabanis et de Nathalie Lambrichs⁸. À travers l'itinéraire de Peltier, journaliste royaliste fondateur des *Actes des Apôtres*, puis émigré lié au cabinet britannique, ami de Chateaubriand, H. Maspéro-Clerc apportait des éléments essentiels aux questions traitées ci-après. Les *Actes*, notamment sous les plumes de Suleau ou de Rivarol, ne s'emploient-ils pas, pour séduire un lectorat lassé des seules querelles idéologiques, à mettre en scène leurs nombreux adversaires (le duc d'Orléans,

-
5. Porté par les Universités de Lille, Rouen-Normandie et Clermont-Auvergne, le projet ACTAPOL (2010-2014), soutenu et financé par l'Agence nationale de la Recherche, proposait de réaliser une prosopographie des Conventionnels et plusieurs manifestations scientifiques associées, dont les actes ont été publiés : Philippe BOURDIN, Michel BIARD, Hervé LEUWERS, Pierre SERNA (dir.), *1792. Entrer en République*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Alain TOURRET, Michel BIARD, Philippe BOURDIN et Hervé LEUWERS (dir.), *Vertu et République. Les pratiques des législateurs (1789-2014)*, Rennes, PUR, 2015 ; Michel BIARD, Philippe BOURDIN et Hervé LEUWERS, Yoshiaki ÔMI (dir.), *L'écriture d'une expérience. Histoire et Mémoires de Conventionnels*, Paris, Société des études robespierristes (SER), 2016.
 6. Intitulée *Une éthique du danger. Presse et liberté d'expression pendant la Révolution française*, elle s'est déroulée le 3 juin 2015 en Sorbonne.
 7. Eugène HATIN, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Poulet-Malassis, 1859 ; du même, *Bibliographie historique et critique de la presse périodique française*, Paris, Didot, 1866 ; Maurice TOURNEUX, *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, Paris, Imprimerie nouvelle, 1890-1913, tomes II et III ; Gérard WALTER, *Catalogue de l'histoire de la Révolution française*, Paris, Bibliothèque nationale, 1940, t. V ; Gérard WALTER, *La Révolution française vue par ses journaux*, Paris, Tardy, 1948.
 8. Hélène MASPÉRO-CLERC, *Un journaliste contre-révolutionnaire, Jean Gabriel Peltier (1760-1825)*, Paris, SER, 1973 ; André CABANIS, *La presse sous le Consulat et l'Empire*, Paris, SER, 1975 ; Nathalie LAMBRICHS, *La liberté de la presse en l'an IV*, Paris, PUF, 1976.

La Fayette, Barnave, Sieyès, Talleyrand, Robespierre, Théroigne de Méricourt, etc.), en offrant des portraits-charges volontiers haineux, ironiques, scabreux ? Cette œuvre pionnière n'eut pas le lectorat escompté, à l'heure où étaient tentées les premières grandes synthèses sur l'histoire de la presse⁹. Celles-ci furent largement augmentées par les nouvelles recherches initiées à l'heure du Bicentenaire de 1989¹⁰, notamment par Claude Labrosse et Pierre Rétat¹¹, qui proposent une étude économique, matérielle, intellectuelle et sérielle des titres parisiens et de leurs auteurs, et nous invitent à une comparaison entre Paris et la province, entre la France et l'étranger. Leurs ouvrages faisaient écho à ceux de Jack Censer¹² ; à ceux de Jean-Paul Bertaud, consacrés successivement à la presse royaliste, au tragique destin d'un couple en politique, Lucille et Camille Desmoulins – on sait le rôle éminent que ce dernier tint au côté des dantonistes, fort de ses succès journalistiques – avant d'offrir un vaste panorama du monde de la presse à l'époque moderne¹³. Ils ont depuis été prolongés par ceux de Jeremy Popkin, d'Ouzi Elyada et de Laurence Coudart¹⁴.

Cette dernière s'arrête sur le parcours de Pierre Barnabé de Rozoi, fondateur de la *Gazette de Paris*, qui peut compter sur un lectorat urbain constitué d'anciens privilégiés, nobles pour moitié, provinciaux aux trois quarts, attaché à un contenu prosélyte. Rozoi pose comme acquise, contre toute vérité, l'unité de pensée et d'action du camp royaliste, réuni dans son hostilité à la Constitution civile du clergé, dont les promoteurs subissent l'anathème (même si les calomnies ne représentent pas plus de 4 % des articles en 1790). Suscitant la peur de l'insécurité ou de l'anarchie, volontiers manichéen dans son rejet viscéral et passionnel de la Révolution, il plaide pour l'épreuve de force en flattant l'imaginaire nobiliaire – notamment pour pallier l'impéritie du roi, laissé à son rôle de martyr – et les puissances étrangères. Aux antipodes sur l'échiquier politique, triomphe celui que Camille Desmoulins surnomme le « Durosoy des

-
9. Claude BÉLLANGER, Jacques GODECHOT, Pierre GUIRAL et Fernand TERROU, *Histoire générale de la presse française*, Paris, PUF, 1969, 5 tomes ; John Thomas GILCHRIST, William J. MURRAY, *The press in the French Revolution*, Londres, Cheshire and Ginn, 1971.
 10. Robert DARTON, Daniel ROCHE (dir.), *Revolution in Print, the press in France, 1775-1800*, Berkeley, University of California press, 1989.
 11. Claude LABROSSE et Pierre RÉTAT (dir.), *L'instrument périodique, la fonction de la presse au XVIII^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1988 ; *La naissance du journal*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989 ; *La Révolution du journal, 1788-1794*, Paris, CNRS, 1989.
 12. Jack CENSER, *Press and Politics in Pre-Revolutionary France*, Berkeley, University of California Press, 1987.
 13. Jean-Paul BERTAUD, *Les Amis du roi. Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1987 ; *Camille et Lucile Desmoulins, un couple dans la tourmente*, Paris, Presses de la Renaissance, 1986 ; *La presse et le pouvoir de Louis XIII à Napoléon I^{er}*, Paris, Perrin, 2000.
 14. Jeremy POPKIN, *La presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, Paris, Odile Jacob, 2011 ; Ouzi ELYADA, *Presse populaire et feuilles volantes de la Révolution à Paris, 1789-1792*, Paris, SER, 1991 ; Laurence COUDART, *La Gazette de Paris. Un journal royaliste pendant la Révolution française (1789-1792)*, Paris, L'Harmattan, 1995.

patriotes » : Jean-Paul Marat, dont les travaux de Charlotte Goetz-Nothomb¹⁵ nous rappellent, au besoin, l'originalité. « L'Ami du Peuple » est en concurrence avec le Père Duchesne, auquel Jacques-René Hébert donne une vie de papier, et dont le vocabulaire, le primat d'une langue orale et argotique qui se veut emblématique de la culture populaire et d'un combat politique sans concessions, son syncrétisme avec de nombreuses références classiques, ont depuis longtemps intéressé historiens, politistes, linguistes et littéraires¹⁶. Ce ton volontiers polémique, agressif, calomniateur de pamphlétaires faits feuillistes balise le champ neuf de la liberté d'expression¹⁷. S'il réproouve les colères de Marat, et si ce dernier parfois le corrige, Desmoulin sait lui aussi en user et en abuser¹⁸.

L'échelle départementale, enfin, a donné plusieurs sujets d'étude. Si le *Journal de Marseille* avait eu son historien, René Gérard¹⁹, dans les années 1960, la presse provinciale a récemment bénéficié des travaux de Patricia Sorel pour la Bretagne²⁰, d'Éric Wauters pour la Normandie²¹, et surtout de l'association de chercheurs qu'a su diriger Gilles Feyel pour réaliser son magistral *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution 1789-1799*²². C'est bien ce dernier ouvrage, auquel ont participé nombre d'historiens de la Révolution française, les mêmes souvent qui étaient aussi sollicités par la redécouverte des Conventionnels au titre du projet ANR ACTAPOL, qui a ouvert à nouveaux frais les voies des recherches sur l'homme politique et la presse : la construction des biographies des représentants du peuple, issue de la masse des archives et de la presse locales n'offrait-elle pas le grain à moudre pour interroger le rapport précoce des hommes politiques aux médias ? Indéfectiblement liées à

15. Voir le site qu'elle consacre à ses travaux sur Marat et à la réédition de ses écrits : www.marat-jean-paul.org. Voir aussi, sur « L'Ami du peuple », Gérard WALTER, *Marat*, Paris, Albin Michel, 1933, Olivier COQUARD, *Marat*, Paris, Fayard, 1993, Guillaume MAZEAU, *Le bain de l'histoire. Charlotte Corday et l'attentat contre Marat (1793-2009)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, et Serge BIANCHI, *Marat, « L'Ami du peuple »*, Paris, Belin, 2017.
16. Michel BIARD, *Parlez-vous sans-culotte ? Dictionnaire du Père Duchesne (1790-1794)*, Paris, Tallandier, 2009 ; Antoine AGOSTINI, *La pensée politique de Jacques-René Hébert (1790-1794)*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 1999 ; Jacques GUILHAUMOU, *L'avènement des porte-parole de la République. Essai de synthèse sur les langages de la Révolution française*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1998.
17. Charles WALTON, *La liberté d'expression en Révolution, Les mœurs, l'honneur, la calomnie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.
18. Hervé LEUWERS, *Camille et Lucile Desmoulin*, Paris, Fayard, 2018, p. 127.
19. René GÉRARD, *Un journal de province sous la Révolution. Le Journal de Marseille de Ferréol Beaugeard (1781-1797)*, Paris, SER, 1964.
20. Patricia SOREL, *La Révolution du livre et de la presse en Bretagne (1780-1830)*, Rennes, PUR, 2004.
21. Éric WAUTERS, *Une presse de province pendant la Révolution française : journaux et journalistes normands (1785-1800)*, Paris, CTHS, 1993 ; Catriona SETH, Éric WAUTERS, *Un siècle de journalisme culturel en Normandie et dans d'autres provinces*, Rouen, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2011.
22. Gilles FEYEL (dir.), *La presse départementale en Révolution, 1789-1799. Bibliographie historique et critique*, La Garenne-Colombes, Éditions de l'Espace européen, 1992, et *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799. La presse départementale*, 5 tomes parus, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2005-2016.

ces études de presse, les analyses des caricatures, dont beaucoup étaient portées et commentées par le journal, se sont, enfin, activement développées depuis les années 1980, donnant à voir et à comprendre non seulement les techniques et les circuits des œuvres et de leurs auteurs, mais aussi les clés d'interprétation de dessins à charge mettant au cœur de la polémique les élus du peuple. Relisons, entre autres, les écrits d'Annie Duprat, d'Antoine de Baecque, de Claude Langlois, de Pascal Dupuy, ou de Joan Landes²³.

Partant de ces acquis historiographiques, dont ressortait l'irréductibilité multiforme de l'union entre la politique, ses serviteurs et les médias, il semblait naturel de faire le pont avec un XIX^e siècle récemment retravaillé, précisément sur la problématique de « la civilisation du journal », loin de marquer une rupture immédiate avec les pratiques nées de la Révolution. Alain Vaillant et Marie-Ève Thérenty, focalisant leur recherche sur la première année de *La Presse* d'Émile de Girardin²⁴, marquaient la révolution libérale – économique et politique – à l'œuvre. Baisse drastique du prix du journal, introduction massive de la publicité, fidélisation du lectorat par l'usage du feuilleton, ne doivent pas faire oublier l'essentiel : le plaisir du fondateur – soutien du ministre Molé – d'écrire, de penser, de discuter avec les lecteurs, se plaçant ainsi au cœur d'un espace public qu'il contribue à redessiner, ne serait-ce qu'à travers les faits divers ouvrant sur la vie des départements, des communes, sur la condition ouvrière, etc. Mettant en avant l'intérêt d'une étude littéraire de l'écriture journalistique, A. Vaillant et M.-E. Thérenty ont montré aussi comment le journal, médiateur entre l'œuvre littéraire et l'espace public, support d'une fiction d'actualité ou du reportage, creuset des lieux communs, oblige l'écrivain à repenser son écriture et son rapport aux lecteurs. La gazette s'attire alors aussi bien une condamnation pour mercantilisme, pour corruption des goûts, que des louanges comme vecteur d'une connaissance éclairée, d'une culture militante (celle, par exemple, des mouvements régionalistes)²⁵. Guillaume Pinson s'inscrit dans cette même veine épistémologique, traquant le journal réel sous le journal fantasmé pour proposer une histoire des représentations constitutives de la culture médiatique, de la Monarchie de Juillet au XX^e siècle ; elle n'exclut pas,

23. Annie DUPRAT, *Le roi décapité. Essai sur les imaginaires politiques*, Paris, CERF, 1992, et *Les rois de papier. La caricature de Henri III à Louis XVI*, Paris, Belin, 2002 ; Joan LANDES, *Visualizing The Nation : Gender, Representation, and Revolution in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell University Press, 2001 ; Antoine de BAECQUE, *La caricature révolutionnaire*, Paris, Éditions du CNRS, 1988 ; Claude LANGLOIS, *La caricature contre-révolutionnaire*, Paris, Éditions du CNRS, 1988 ; Pascal DUPUY, « Napoléon Bonaparte, George III et William Pitt : les hommes d'État au pouvoir dans les caricatures anglaises et françaises (1800-1805) », in Pascal Dupuy, Jean-Claude Gardes et Gaïd Girard (dir.), *L'Angleterre et la France dans la caricature, Ridiculus*, n° 19, 2012, p. 68-84.

24. Marie-Ève THÉRENTY, Alain VAILLANT (dir.), *1836, l'an I de l'ère médiatique*, Paris, Nouveau-Monde Éditions, 2001.

25. Marie-Ève THÉRENTY, Alain VAILLANT (dir.), *Presses et plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2004.

au contraire, le travail sur l'image ambivalente du journaliste, de l'homme de lettres à l'homme d'affaires, de l'anonymat à la célébrité²⁶. En quoi et comment la gestion des entreprises de presse influe sur un produit particulier, le journal, et sur ses contenus, l'information ? Question essentielle pour la vie démocratique, démontre Patrick Éveno, car, si la presse devient industrie et le journal est un produit, ce dernier n'est pas banal : il agit sur l'attitude politique de chacun de ses lecteurs et, au-delà, sur l'opinion publique²⁷.

Les huit journées d'étude (2003-2007) organisées sous l'égide de Dominique Kalifa, Alain Vaillant, Philippe Régnier et Marie-Ève Thérenty²⁸ ont plus encore mesuré les effets de l'écriture périodique sur la France du XIX^e siècle, évoqués dans leurs dimensions sociales, générationnelles, sexuelles, régionales, religieuses, bref, identitaires, mais aussi dans les confrontations politiques dont le journal participe et témoigne – informant, vulgarisant, débattant, fabriquant l'événement et l'opinion. Le lectorat est au centre de cette réflexion pluridisciplinaire, qui mêle histoire culturelle, approches littéraires et scientifiques pour aborder les déclinaisons désormais nombreuses des rubriques et des gazettes elles-mêmes : quotidiens ou revues, officielles ou satiriques, généralistes ou spécialisées, d'opinion, de reportages, au service de la mode, du théâtre, de l'imaginaire des bas-fonds, on en passe – nouveauté relative, puisque le XVIII^e siècle a déjà donné des titres à une presse dédiée aux spectacles, à la mode, aux mariages, etc. Les grandes figures du journalisme sont au rendez-vous (Balzac, Chateaubriand, Stendhal, Sand, entre autres), marquant les frontières ténues entre journalisme et littérature. La prééminence du narratif sur l'argumentatif est emblématique du changement de paradigme et du « régime de littéralité » par rapport au siècle précédent : la « civilisation du journal » et *par* le journal, développant une culture de masse et une parole plurielle au cœur d'un système complexe d'interlocution, affirme le rôle de la littérature dans la représentation du réel et dans l'espace public, et ne néglige pas la force de l'illustration.

Les hommes de plume et de papier

Forts de ces références, les auteurs du présent volume ont voulu retrouver les figures d'élus sculptées dans ces montagnes de papier, aussi fragiles ou immortelles, mais souvent bien moins géantes que les bouddhas de Bâmiyân. Ils se sont attachés à mesurer le rôle des journaux dans l'émergence de personnalités politiques, dans la construction de leur carrière, dans la diffusion de leurs idées, dans le succès ou non de leur action politique de terrain, dans les relations

26. Guillaume PINSON, *L'Imaginaire médiatique. Histoire et fiction du journal au XIX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

27. Patrick ÉVENO, *L'argent de la presse française des années 1820 à nos jours*, Paris, CTHS, 2003.

28. Dominique KALIFA, Philippe RÉGNIER, Marie-Ève THÉRENTY, Alain VAILLANT, (dir.), *La civilisation du journal*, Paris, Nouveau monde éditions, 2011.

avec leurs commettants. Ils ont distingué les topiques des panégyriques ou des critiques, avec un intérêt particulier pour le vocabulaire et les images récurrentes, afin d'évaluer les modèles académiques ou classiques des louanges, et tout autant la violence des attaques, au-delà de toute sociabilité bienséante. Il leur a fallu dénouer les fils des relations établies, par voie de presse, entre l'homme public et l'individu moral, entre l'incarnation d'un esprit et d'un projet et le corps moins désincarné qui lui est associé. Dans quelle mesure la liberté de la presse a-t-elle été pratiquée comme une « éthique du danger » ? Les journalistes élus représentants du peuple ont-ils exercé dans des conditions particulières, mieux protégés par l'inviolabilité réservée aux membres des Assemblées, ou *a contrario* davantage exposés en tant qu'hommes publics ? L'approche du lectorat a été, bien entendu, centrale pour comprendre à qui profitent, dans une France en partie illettrée mais sensible à l'oralité des lieux de sociabilité, les remues d'hommes politiques inspirées par les journaux. Relais d'opinion, miroirs d'une action, marécages des passions, c'est à tous ces titres que leurs pages ont été une nouvelle fois tournées. La période s'y prêtait, quand s'affirme une presse officielle, naît une vie partisane dont les gazettes sont les relais, s'emballent le récit de l'histoire immédiate, s'attachant à quelques grandes figures, jusqu'à la caricature, et plus avare lorsque sont en jeu les responsabilités collectives...

Des thèmes ont émergé, dont le traitement ne prétend pas à l'exhaustivité. Ils soulignent l'exceptionnelle vitalité de la vie partisane dans une France démocratique en gésine : elle subsume les changements de régime et de gouvernement, les mutations de la législation ou de l'économie de la presse, pour exprimer, bien au-delà des voix officielles, des cultures minoritaires qui divisent jusqu'aux partis de gouvernement, ou les contradictions plus intimes de ceux qui se maintiennent contre vents et marées à portée du pouvoir. Dans la confusion entre l'homme politique et le journaliste, qui marque la Révolution française, il y a une jubilation certaine à mesurer le rôle du périodique dans l'espace public ou à pousser au plus loin les possibilités ouvertes par la nouvelle liberté d'expression. Barère, qui s'en fait le défenseur fidèle, expérimente le quotidien du journaliste d'Assemblée dès 1789 dans son *Point du jour*, quêtant une position d'autorité, mesurant la recevabilité de la parole officielle devant des auditoires nombreux et tumultueux²⁹. L'obsession dénonciatrice de Carra, à la tête des *Annales patriotiques et littéraires*, est une manière d'interroger les limites de la liberté : il la voudrait indéfinie, mais souhaiterait que ses produits servent la morale, l'éducation, la régénération, la vigilance patriotique, et excluent la licence, l'anonymat, la calomnie. Pourtant, il distingue parmi les journalistes entre le bon grain et l'ivraie (les « aristocratico-royalistes »), abuse du complotisme, de la suspicion portée contre les personnes publiques, fondée tantôt sur

29. Voir *infra* la contribution de Maïté Bouyssy.

ses propres convictions intimes, tantôt sur la recherche de preuves, souvent sur les peurs collectives, les rumeurs, entretenues par les dangers pressentis – au risque de devoir reconnaître et corriger ses erreurs, non sous la pression de la justice mais à la demande des intéressés, et d'être frappé à son tour par de semblables outrances qui le conduiront à la guillotine avec les Girondins³⁰. Habitué des spectacles de marionnettes et des jeux de massacre, Hébert, lui, en applique les règles à ses nombreux adversaires politiques qu'il vitupère dans son *Père Duchesne*, sans ignorer que la violence judiciaire peut faire suite à celle de ses attaques, surtout après la chute du trône ou l'éviction des Girondins de la Convention. Dénonciateur, éternel vengeur, il dresse une carte simplifiée et personnifiée du « fédéralisme », l'amalgamant avec manichéisme à celle de la contre-révolution. Sa prose recourt volontiers au monde animal, à la tératologie, à la scatologie, à l'anticléricisme, à la calomnie – fondée sur une supposée corruption par le pouvoir, les réseaux de sociabilité, l'argent, la nourriture ou le sexe. Il ne recule devant aucun des délits de presse alors définis (l'insulte, la diffamation, les provocations), non sans souci toutefois de conserver sa propre tête alors que, de l'hiver 1793 au printemps 1794, il attaque Danton et surtout son entourage, puis le comité de Salut public – mettant alors en sourdine les agressions *ad hominem* et préservant Robespierre³¹. Ces modalités d'expression radicales et passionnées sont encore possibles avec la loi de février 1817, favorable à une presse ultralibérale soutenue par Decazes contre l'influence ultraroyaliste du *Drapeau Blanc* ou de *La Quotidienne*. Les rédacteurs, dont beaucoup sont revenus des hécatombes impériales, trop désargentés et trop jeunes pour être éligibles, s'en donnent à cœur joie dans les semi-périodiques, échappant à la censure des quotidiens et sûrs de la publicité que leur apporterait tout procès. Ils réhabilitent le passé de 1789, le bonapartisme, La Fayette, dans des titres comme *L'Homme gris* – dont le responsable, Féret, n'est autre que le neveu de l'ancien Conventionnel Pocholle –, *La Bibliothèque historique*, les *Lettres normandes*, *Le livre à Cinq sols*, etc³². Liberté éphémère, car bridée dès 1818 par le ministre de la Police générale puis par le grand nombre de lois, d'ordonnances, de décrets, d'arrêts, qui marque les années 1814-1830. Ils témoignent de l'influence désormais décisive de la presse dans le champ politique : ne nourrit-elle pas le discrédit du gouvernement Villèle en 1827, la chute de Charles X en 1830, sans pour autant convaincre Royer-Collard de l'utilité d'en alléger le contrôle³³ ?

Le riche témoignage de Rosalie Jullien, femme de Conventionnel, montre combien les abonnements aux journaux participent désormais du quotidien des grands élus – comme, du reste, de celui des clubs politiques –, combien la lecture

30. Voir *infra* la contribution de Stefan Lemny et Jérémy Maloir.

31. Voir *infra* la contribution de Michel Biard.

32. Voir *infra* la contribution de Laurent Nagy.

33. Voir *infra* la contribution de Corinne Doria.

croisée des gazettes aide au jugement, à la décision et aux échanges, combien, enfin, l'habitus familial des Jullien inspire à son tour des fondations nouvelles : leur fils aîné, Marc-Antoine, n'est-il pas le codirecteur de *L'Anti-fédéraliste ou le correspondant des sociétés populaires et des armées*, quotidien paru entre septembre 1793 et janvier 1794³⁴ ? La presse, nationale ou locale, structure aussi les opinions provinciales, et ouvre parfois la porte à de brillantes carrières. Telle est celle du Troyen Jean-Charles Laveaux, qui, après avoir exercé comme grammairien et de professeur de littérature à Bâle, Stuttgart et Berlin, devient rédacteur du *Courrier de Strasbourg* entre 1791 et 1793, puis à Paris du *Journal de la Montagne*. À Strasbourg, ce partisan de Marat et de Robespierre est la voix des Jacobins contre les Feuillants, l'adversaire attitré du maire Dietrich, et à ce titre cible privilégiée de ses concurrents, le *Strassburgische Zeitung* de Salzmann ou, en 1792, la *Feuille de Strasbourg*, dévouée à la municipalité et aux Girondins³⁵. L'histoire des journaux auvergnats, quasiment toute l'histoire, appartient là encore aux clubs jacobins. Ceux qui s'essaient au journalisme représentent parfaitement les nouvelles élites qui s'installent dans les fonctions électives, comme celles qui ont partagé depuis longtemps les sociabilités salonniers ou les curiosités de la République des Lettres (administrateur en poste sous l'Ancien Régime, avocat, médecin, négociant, imprimeur, libraire, musicien). La chronologie des fondations des feuilles suit d'ailleurs de très près celle des cercles politiques : elles culminent en 1790-1791, puis lors de la crise politique du Directoire, de part et d'autre du coup de force du 18 Fructidor. L'amateurisme des apprentis journalistes, leur positionnement politique difficile dans un contexte national et local fluctuant, leurs choix en faveur de tel ou tel homme politique, leur manque de moyens financiers, ne sont pas de nature à leur agréger un lectorat nombreux et pérenne alors même que le jacobinisme auvergnat cherche longuement son unité et une implantation rurale – jusqu'aux pastiches du *Père Duchesne* en patois. Légalisme vis-à-vis des puissants du jour, mythe de la renaissance arverne, délation – ainsi du procès de Carrier et de ses séides dans *Le Décadaire du Cantal* – sont des topoï de ces feuilles éphémères³⁶. Sous le Consulat et l'Empire, le légalisme l'emportera chez Ignon, rédacteur et imprimeur du *Journal de la Lozère*, acteur secondaire du champ politique dans le Vivarais, faisant carrière dans l'ombre des représentants officiels de l'État. Homme d'ordre, homme aux ordres, se gardant de cultiver l'image et l'imagination du journaliste tribun et patriote, cet employé à temps partiel de la mairie de Mende valorise les fonctionnaires et les figures politiques locales, notamment en intégrant leurs poèmes et autres productions de circonstance dans sa rubrique *Littérature*. À l'instar de Berthaux-Petiot du *Journal littéraire* de Dijon, ou de Triquet, rédacteur du *Journal du Gard*, il occulte son

34. Voir *infra* la contribution d'Annie Duprat.

35. Voir *infra* la contribution d'Anaïs Nagel.

36. Voir *infra* la contribution de Philippe Bourdin.

engagement révolutionnaire pour mieux conforter sa position sociale et s'imposer comme un acteur culturel incontournable³⁷. Ces nouveaux passeurs des identités provinciales se détachent insensiblement des contingences nationales : admises comme irréductibles et imposées, réduites à une rubrique souvent recopiée des journaux parisiens, elles laissent au journaliste le soin de gérer et de s'approprier, souvent en connivence avec la préfecture, le champ du local. Il y a là une évolution rapide de son rôle, favorisée par les monopoles de presse départementaux accordés par Napoléon, et en rupture avec les virulentes diatribes révolutionnaires autour des représentants des départements aux différentes Assemblées.

Les jugements sur l'action politique de Jean Joseph Mounier dans la presse dauphinoise cristallisent ainsi les oppositions dans une polémique qui ne cesse de s'amplifier de l'automne 1789 au printemps 1790, traduisant la radicalisation du mouvement révolutionnaire et une certaine indéfinition des partitions politiques à l'œuvre. Si les *Affiches du Dauphiné* lui consacrent un grand nombre d'articles élogieux et se montrent favorables à son retour au pays en pleine législature, la *Vedette des Alpes*, devenue par la suite le *Journal patriotique*, l'accuse d'« aristocratism » et d'une tentative de rétablir l'Ancien Régime ; fin 1790, les deux journaux s'entendent sur les intentions supposées mauvaises de leur concitoyen, désormais émigré, à l'égard de sa patrie. Pour les *Affiches* Mounier devient un réformateur dangereux, pour le *Journal patriotique* un aristocrate odieux, dans les deux cas il est offert en pâture à l'opinion publique³⁸. Il faut aussi un temps d'accoutumance avant que l'homme politique mesure exactement ce que peut lui apporter le support des gazettes. Le général Maximien Lamarque, proche de La Fayette, de Manuel, de Benjamin Constant ou du général Foy, en fait une arme de sa résurrection politique après avoir vu en 1815 sa réputation écornée, sans droit de réponse, par le *Journal des débats*, et avoir connu l'exil. Ses candidatures, après dix ans de purgatoire, sont soutenues par des journaux d'opposition comme le *Constitutionnel* et le *Courrier français*, puis par *Le Spectateur militaire*, revue dont il est l'actionnaire et le rédacteur en chef officieux, nostalgique de Napoléon, tandis que les feuilles gouvernementales le tiennent encore pour dangereux. Mais ce sont *Le Figaro* et les quotidiens locaux, instrumentalisés par son agent électoral, qui vont assurer en 1828 son élection dans les Landes³⁹.

Royalistes et catholiques, justement, dont on sait combien l'imprimerie et la librairie servirent la clandestinité puis le retour sur la scène publique, ont inspiré plusieurs contributions et autant de portraits contextualisés de ceux qui se veulent protagonistes et porte-voix de la Restauration ou de la réaction,

37. Voir *infra* la contribution de Cyril Triolaire.

38. Voir *infra* la contribution de Vladislava Sergienko.

39. Voir *infra* la contribution de Gonzague Espinosa-Dassonneville.

cumulant les positions d'autorité ou servant un conflit précoce entre l'Église et l'État. Ainsi de l'abbé Barruel, rédacteur du *Journal ecclésiastique*, qui s'attache à discréditer l'action des députés de 1789 en montrant l'illégitimité de leur démarche : la mission reçue pour les États généraux ne leur permet pas de décider du sort du clergé de France, ils transforment l'Assemblée nationale en une « école d'impiété » – arguments repris par les *Annales de la religion et du sentiment*, qui réactivent le vieux débat sur les limites des droits de la puissance temporelle sur l'autorité de l'Église, sans toutefois parvenir à faire témoigner les ecclésiastiques devenus députés⁴⁰. Ainsi de Pierre-Sébastien Laurentie, roturier bien en place dans les rouages de l'État, servant le royalisme ultra à la tête de *La Quotidienne*, et se voulant l'« anti-Girardin » – dont il n'ignore pourtant aucune des techniques commerciales –, se revendiquant d'un journaliste critique, faiseur d'opinion plutôt qu'éditorialiste complaisant envers le pouvoir en place puisque le compromis tenté par Louis XVIII lui est insupportable⁴¹. Ainsi de Louis de Bonald, homme politique de premier plan et publiciste infatigable, selon les circonstances auteur de courriers de lecteurs anonymes, collaborateur du *Mercure de France*, du *Journal des débats*, de la *Gazette de France*, de la *Quotidienne*, ou du *Mémorial catholique*, directeur du *Conservateur* puis du *Défenseur*. Blâmé sous l'Empire pour ses opinions sur la tolérance puis défenseur de la censure, sur les institutions de laquelle il hésite, il préside en 1827 la Commission de surveillance de la presse, subissant les foudres de la Société des Amis de la Liberté de la Presse, œuvre de son ancien associé, Chateaubriand, et de Salvandy⁴². Sans doute le cas de Montalembert correspond-il à une autre période, entre monarchie censitaire et république ouverte au suffrage universel masculin, entre personnalisation de l'élu par une presse amie et projection du même par un média de masse. Il est en tout cas d'une génération rompue aux conditions et aux effets de la couverture médiatique. Afin de se faire entendre et de sortir du splendide isolement qu'il affecte, il cherche continuellement le succès d'estime de ses pairs, sans leur ménager les provocations, susceptibles de faire écho chez les journalistes. Il considère que « ce sale levier de la presse », instrument de la démagogie qu'il manie d'abord avec *L'Univers* et le *Correspondant*, puis avec *L'Ami de la religion*, est devenu une nécessité pour défendre ses intérêts et ceux d'un catholicisme ouvert sur les enjeux d'une société post-révolutionnaire qu'il souhaiterait n'être pas républicaine. Jusqu'à devenir sous la Monarchie de Juillet et par sa défense de la loi Falloux l'incarnation de la réaction religieuse, et à ce titre sujet de choix pour les caricaturistes⁴³.

40. Voir *infra* la contribution de Guillaume Colot.

41. Voir *infra* la contribution d'Estelle Berthereau.

42. Voir *infra* la contribution de Flavien Bertran de Balanda.

43. Voir *infra* la contribution de Sylvain Milbach.

Index des noms

A

Abraham, Jean-Baptiste 130, 135, 140, 142
André, Antoine Balthazar (d') 13

B

Babeuf, Gracchus 10, 11, 102, 103, 114, 140
Balzac, Honoré de 17, 76, 77, 197, 198, 199, 200, 205, 206, 209, 244
Baradère, Henri Berthaux-Petiot 176
Barbaroux, Charles Jean Marie 43, 46, 47, 48
Barère, Bertrand 18, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 101, 246, 247
Barnave, Antoine 14, 137, 138
Barrot, Odilon 172
Barruel, Augustin 22, 185, 188, 189, 191
Basire, Claude 51, 105
Basterrèche, Jean-Pierre 169, 173
Bazin, Rigomer 11
Beaulaton, Gaspard-Antoine 130, 132, 137, 142
Bentabole, Pierre Louis 127
Béranger, Pierre Jean de 82, 171
Bergasse, Nicolas 156
Berry, Charles-Ferdinand (duc de) 88, 94, 97, 169, 208, 216, 219
Berryer, Pierre-Antoine 203, 204, 208, 230, 232, 235, 240
Berthaux-Petiot 20, 154
Bertier, Ferdinand de 202, 203
Bertin, Louis-François 88, 178
Besenal, Pierre-Victor de 56
Beugnot, Jacques-Claude 95
Beurnonville, Pierre Riel de 70
Biron, Armand-Louis 67
Blacas, Pierre-Louis (duc de) 200, 209
Blanchelande, Philippe François Roussel de 104
Audoin, Pierre-Jean 101, 110, 113
Audrein, Yves Marie 192
Bodin, Jean 252
Bonald, Louis de 6, 22, 73, 204, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 246, 251, 252
Bonaparte, Joseph 174
Bonaparte, Louis-Napoléon 11, 16, 39, 40, 80, 95, 103, 112, 139, 140, 174, 178, 188, 212
Bonnard, Pierre 109, 112
Bonnecarrère, Paul 61
Bouchotte, Jean-Baptiste (colonel) 26, 50, 52
Boyer de Nîmes, Jacques-Marie 102
Boyer-Fonfrède, Jean-Baptiste 43, 44
Brienne, Loménie de 29
Brion de la Tour, Louis 37
Brissot, Jean-Pierre 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 52, 81, 104, 110, 124, 126, 138
Brissot-Thivars, Louis Saturnin 81
Brisville (baron de) 234
Brogie, Victor de (duc) 76
Brottier, Charles (abbé) 103
Brun, Joseph 174
Brunswick, Charles-Guillaume (duc de) 46
Buisson (libraire-imprimeur) 39, 150
Buzot, François 43, 45, 47, 48, 138

C

- Cabet, Étienne** 12, 249
Calonne, Charles-Alexandre de 29
Cambacérés, Jean-Jacques de 176
Camus, Armand Gaston 189, 190
Canuel, Simon 168
Capefigue, Baptiste 207
Carnot, Lazare 77
Carra, Jean-Louis 10, 18, 43, 50, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 105, 110, 112, 138, 246, 247
Carrel, Armand 11, 178, 208, 251
Carrier, Jean-Baptiste 20, 132, 139
Cattard, Rosalie 103
Cauchois-Lemaire, Louis-Augustin 79, 82, 88
Cavaignac, Jean-Baptiste 103
Cavaignac, Marie-Julie 250
Cerutti, Joseph-Antoine 112, 133
Chabot, François 49, 51, 52, 105
Chabrit, Pierre 142
Châles, Pierre-Jacques 101, 112
Chambord (comte de) 208
Chastenet de Puységur, Armand Marie 172
Chateaubriand, François-René de 13, 17, 22, 37, 73, 74, 88, 200, 202, 203, 204, 205, 212, 215, 216, 219, 220, 221, 222, 251
Châteauneuf-Randon, Alexandre de 146, 147

D

- Danton, Georges** 19, 49, 50, 51, 53, 66
Darmaing, Jean-Jérôme 76
Daumier, Honoré 226, 227, 236, 239, 240
David, Jacques-Louis 25, 35, 213
Davillier, Jean-Charles 169
Debraux, Emile 82
Decazes, Elie (duc) 19, 74, 79, 80, 84, 85, 91, 96, 168, 169, 197, 202, 205, 216, 245
Delacroix, Eugène 52
Delaunay (libraire-imprimeur) 37, 39, 51, 52
Delcros, Antoine (libraire-imprimeur) 130
Delcros, Étienne (libraire-imprimeur) 130
Delolm-Lalaubie, Louis-Henry 130, 142
Châtelain, René-Théophile 171
Chazal, Jean-Pierre 139
Chazot, Jean-Pierre de 136
Chemin, Jean-Baptiste (libraire) 190
Chénier, Marie-Joseph 36
Chevalier, François 83
Choiseul, Etienne-François (duc de) 222, 223
Chossier, Gabriel 142
Christine de Suède 40
Clause 192
Clément 192, 223
Clermont-Tonnere, Stanislas (comte de) 155
Colinet de Niocel 137
Comte, Charles 80, 88, 167
Condorcet, Nicolas de 43, 44, 48, 119, 191
Constant, Benjamin 21, 73, 84, 91, 167, 168, 169, 205
Corancez, Guillaume de 103
Corancez, Marie-Julie de 103
Corbière, Jacques 211
Courtin, Eustache 170, 171
Couthon, Georges 129, 130, 136
Creton, Nicolas-Joseph 82, 84
Crevel, Alexandre 84
Cussac, Jean (imprimeur-libraire) 29, 186
Custine, Adam-Philippe (général) 49
Delort, Jacques-Antoine 171
Desbois de Rochefort, Eléonore Marie 193, 194
Desmoulin, Camille 10, 14, 15, 50, 52, 53, 54, 102, 104, 109, 110, 114, 138, 139, 156, 163, 248
Dietrich, Frédéric (maire de Strasbourg) 20, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127
Dino, Dorothee de Courlande (duchesse de) 229
Du Lyon, Marc-Antoine 172
Dubois, Paul-François 88
Dubreul, Gabriel (maître de postes) 134, 137

Ducos, Roger 43, 44, 45
Dumouriez, Charles-François (général)
 49, 58, 67, 110
Dunoyer, Charles 80, 88
Dupanloup, Félix (évêque) 235
Duperret, Lauze 43

E

Estaing, Charles-Henri (amiral) 66

F

Fabre d'Églantine, Philippe 49, 52
Fabre (frères) 251
Falloux, Frédéric Alfred de 22, 225, 235,
 236, 237
Fauchet, Claude (abbé) 29, 43, 44, 47, 48,
 70, 186, 190
Faucon, Amable 130, 131, 142
Ferdinand VII 27
Féret, Amédée 19, 79, 82
Feuillant, Étienne 133
Feydel, Gabriel 145
Fiévée, Joseph 73, 199, 216
Fitz-James, Edouard (duc de) 200, 208,
 209

G

Gaubert, Léonard 141
Gaultier de Biauzat, Jean-François 129,
 132, 136, 140, 142
Gensonné, Armand 43, 44, 45, 104, 110
Gerbet, Philippe (abbé) 202, 203
Gianni 39, 40
Girardin, Émile de 12, 16, 22, 199
Giroud, Jean-Louis-Antoine 157, 163
Gleizal, Claude 147, 148
Gobel, Jean-Baptiste (évêque) 190, 192
Gorsas, Antoine-Joseph 10, 43, 45, 48, 50,
 107, 110

H

**Haussez, Charles Lemercier de Longpré
 (baron de)** 175
Hébert, Jacques-René 5, 10, 15, 19, 41, 42,
 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51,
 52, 53, 54
Hébrard, Adrien 138, 139

Dupin aîné 78, 178, 221, 222, 232, 233,
 236
Duport, Adrien 137, 138
Duportail, Louis Lebègue 65, 66
Durand de Maillane, Pierre-Toussaint 189
Duroc, Géraud-Christophe (maréchal) 27

Eymar, Jean-François (abbé) 157

Flaugerges, Étienne de 143
Flavigny (évêque) 192
Florens, Joseph-Antoine 149, 152
Foisset, Théophile 228, 229, 231, 232
Fonfrède, Henri 43, 44, 45, 167, 174
Fontanes, Louis-Marcellin de 113, 114,
 215
Fourcade, Pascal-Thomas 102, 112
Foy, Maximilien Sébastien (général) 21,
 167, 168, 169, 247
Fréron, Louis-Marie 35, 36, 45, 114
Fressanges, Guillaume-Antoine 142

Gourgaud, Gaspard (général) 169
Grappin, Pierre-Philippe (dom) 194
Grégoire, Henri (abbé) 138, 176, 190, 192,
 193, 194, 195, 231
Grégoire XVI 231
Grenville, William (lord) 37
Grouvelle, Philippe-Antoine 133
Guadet, Élie 43, 44, 47, 48, 110
Guidi, Alessandro 39
Guillet (imprimeur) 147, 153
Guizot, François 73, 88, 91, 93, 171

Hegel, Georg Wilhelm 183
Helvétius, Claude-Adrien 191
Hérambault, Alexandre d' 173
Hoche, Lazare (général) 140
Huguet, Jean-Antoine 129
Hyde de Neuville, Jean-Guillaume 221

I

Ignon, Jean-Joseph-Marie 6, 20, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 246, 249

J

Jauffret, Louis-François (abbé) 186
Jeunehomme-Crémière (imprimeur) 83
Jordan, Camille 73
Jouy, Etienne de 171

K

Kellermann, François Etienne 58, 67

L

Lacordaire, Henri (abbé) 235
Lacoste, Élie 139
Lacretelle, Charles de 35, 114
Ladvoat (libraire) 82, 221
La Fare, Anne-Louis de (évêque) 27
La Fayette, Gilbert du Motier de 14, 19, 21, 50, 79, 81, 105, 120, 139, 167, 168, 179
Laffitte, Jacques 11, 169, 172, 207, 251
Lafont de Savine, Charles de (évêque) 143
La Gorce, Pierre de 203
La Harpe, Jean-François de 35, 113, 114, 212
Lajard, Pierre-Auguste 66
Lakairie, Jean-Baptiste 130, 135, 139, 140, 141, 142
Lally-Tollendal, Trophime-Gérard (comte de) 155, 156, 157
Lamarque, Maximilien (général) 6, 21, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 246, 251
Lamartine, Alphonse de 240, 247
Lamennais, Félicité Robert de 225
Lameth, Alexandre 137, 156, 161, 162
Landriot, Pierre (imprimeur) 130
Lanthenas, François Xavier 45, 46
La Réveillère Lépeaux, Louis-Marie de 188, 190, 195
La Rochefoucauld, Sosthène (vicomte de) 203
Larousse, Pierre 246, 252

Ison, Laurent Vincent Bogarelli d' (colonel) 177

Jullien, Rosalie 5, 19, 20, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 110, 112, 113, 114, 249, 250

Kléber, Jean-Baptiste (général) 140

Lasource, Marc-David 43, 48
Laurence, Justin 14, 174, 175
Laurens aîné 144
Laurentie, Pierre-Sébastien 22, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 246, 251
Laveaux, Jean-Charles 5, 20, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 246
La Villeheurnois, Charles Honoré Berthelot de 103
Lavollée, Charles 176
Lenclos, Ninon de 40
Lennox, Charles-Désiré 178, 179
Le Normand, Jean-Baptiste (imprimeur) 212
L'Épée, Charles Michel (abbé de) 188
Léopold d'Autriche 137
Leroux, Pierre 88, 112
Lessart, Claude-Antoine Valdec de 66, 67
Leuliette, Jean-Jacques 106, 114
Lhuillier, Sulpice-Charles 78, 79, 81, 82, 83, 84
Limet, Denis (libraire-imprimeur) 129, 130, 134, 142
Louis XVI 35, 46, 50, 62, 64, 67, 125, 138, 211
Louis XVIII 22, 73, 74, 75, 88, 89, 90, 169, 202, 211, 219, 222
Loustallot, Elisée 145
Louvet de Couvray, Jean-Baptiste 110

M

Maillebois, Yves-Marie Desmarets (comte de) 63
Mallet du Pan 157
Manhes, Antoine 139
Manuel, Jacques 21, 167, 168, 244, 248, 250
Manuel, Pierre-Louis 48, 192
Marat, Jean-Paul 10, 15, 20, 55, 60, 70, 71, 101, 107, 109, 110, 112, 124, 139, 191, 215, 246
Marie-Antoinette 50
Marrast, Armand 12, 174, 178
Martignac, Jean-Baptiste Sylvère Gaye 97, 205, 223
Mathias (abbé) 137, 255
Mauzy, Jean-Sifrein (abbé) 26, 33, 41, 50
Mercier, Louis-Sébastien 10, 36, 106, 112, 138
Merlin de Thionville, Antoine 51, 102, 109
Michaud, Jean-François 79, 114, 199, 202, 203, 204

N

Napoléon 14, 16, 21, 75, 79, 80, 81, 82, 88, 103, 122, 141, 151, 154, 168, 171, 173, 215, 240

O

Orléans, Philippe (duc d') 13, 29, 30, 48, 75, 139, 222

P

Pagès de Vixouze, François-Xavier 130, 132, 135, 137, 139, 142
Pasquier, Etienne-Denis (baron) 74, 213
Payan, Claude-François 102, 112
Peltier, Jean-Gabriel 13, 145
Périer, Casimir 137, 178, 207
Philipon, Charles 12
Philippeaux, Pierre 49, 51, 52
Pie IX 231, 234
Pie VI 104
Pitou, Louis Ange 101, 112
Plassan, Joseph-Raymond (imprimeur) 83
Pocholle, Pierre 19, 79

Mignet, François-Auguste 11
Milhaud, Jean-Baptiste 132, 139, 140
Mirabeau, Honoré-Gabriel Riqueti (comte de) 34, 40, 58, 138, 139, 156, 168
Mirande, Nicolas 139
Molé, Mathieu 16, 235, 240
Molière, Jean-Baptiste Poquelin, dit 40, 124
Monestier, Jean-Baptiste-Benoît 132, 139
Montalembert, Charles (comte de) 22, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 246, 251, 252
Moreau, Jean Victor Marie (général) 140, 178
Mounier, Jean-Joseph 6, 21, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 246, 248
Musset, Alfred de 76, 139

Necker, Jacques 28, 29, 30, 66, 212
Nerval, Gérard de 206

Polignac, Jules (prince de) 175, 205, 206, 207
Poncillon (imprimeur) 129
Portalis, Jean-Étienne-Marie 152, 212
Poulet, Charles-Alexandre (imprimeur) 13, 84, 183
Poyferré de Cère, Jean-Marie (baron) 174, 175
Prieur, Pierre-Louis 138
Prudhomme, Louis-Marie 110, 114, 138, 145

R

Rabaud Saint-Étienne, Jean-Paul 138
Regnaud de Saint-Jean d'Angély, Michel
103
Reubell, Jean-François 138
Reynaud, Charles 83
Riancey, Henri de 227, 228
Richelieu, Armand-Emmanuel du Plessis
(duc de) 91, 95, 218, 219
Rivarol, Antoine de 13
Rivière de l'Arque 153
Robespierre, Maximilien de 14, 19, 20, 28,
31, 34, 42, 52, 53, 66, 101, 102, 105,
108, 110, 124, 138, 148, 177, 191
Roederer, Pierre-Louis 138

S

Saillans, François-Louis (comte de) 147
Sainte-Beuve, Charles-Augustin de 229
Saint-Priest, François-Emmanuel Guignard
(comte de) 63, 69
Salinis, Antoine de (abbé) 203
Salvandy, Narcisse-Achille (comte de) 22,
220, 223, 224
Salzmann, Frédéric Rodolphe 20, 123
Sauquaire-Soulligné, Martial 84
Saurine, Jean Baptiste Pierre 193, 194
Schneider, Euloge 127
Serre, Hercule de 91, 93, 94, 96, 97

T

Tailhand, Jeanne-Marie, dite « Miette »
133
Tallien, Jean-Lambert 35, 71, 112
Théroigne de Méricourt, Anne-Josèphe 14
Thiers, Adolphe 11, 141, 235, 237, 240
Thiessé, Léon 83
Thouret, Jacques-Guillaume 10, 33, 137,
138, 156

V

Vaudoncourt, Guillaume de 80
Verdan, Anne-Pierre de 132, 135, 136, 142
Veillot, Louis 230
Viallanes, Antoine 130, 137

Y

Young, Arthur 38, 39

Roland, Jean-Marie (vicomte de La
Platière) 43, 45, 46, 48, 49, 68, 69,
126, 139
Romme, Gilbert 129, 132, 133, 134, 137
Rousseau, Jean-Jacques 33, 34, 191, 213
Royer-Collard, Pierre-Paul 5, 19, 73, 87,
89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97,
244, 245, 246, 247
Royer, Jean-Baptiste 5, 19, 73, 87, 89, 90,
91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 192, 193,
194, 244, 245, 246, 247
Rozoi, Pierre-Barnabé de 14
Rühl, Philippe 126

Sicard, Roch-Ambroise Cucurron (abbé)
188
Sieyès, Emmanuel-Joseph 14, 28, 31, 103,
104, 212
Soehnée 169
Soubrany, Amable 137
Soult, Jean-de-Dieu (maréchal) 178
Stendhal, Henri Beyle, dit 17, 171
Stroganov, Pavel 129
Sue, Eugène 234
Suleau, François-Louis 13
Syonnest, Gauthier de 102

Tocqueville, Alexis de 240
Treilhard, Jean-Baptiste 190
Treuttel, Jean-Georges 115, 116, 117, 118,
119
Triquet, Jean-Etienne-Théophile 20, 154
Tursellin, Horace 39

Villemain, Abel-François 96, 231, 233
Villette, Charles 48
Voilquin, Suzanne 12

Index des journaux

A

- Affiches du Dauphiné* 21, 158
Ami de la Charte (L') 250
Ami des lois (L') 107, 112
Ami des patriotes (L') 137
Ami des vieillards (L') 191
Ami du citoyen (L') 112
Ami du Peuple (L') 10, 15
Annales de la religion et du sentiment 22,
188, 189, 190, 191
*Annales de la religion ou Mémoires pour
servir à l'histoire du XVIII^e siècle*
193, 199, 216

B

- Bibliothèque historique (La)* 19, 83
Bulletin 74, 129, 130, 131, 142, 144, 150,
151, 177, 195

C

- Censeur philosophe ou le Lucien moderne
(Le)* 112
Chapelier (Le) 137, 138
Charivari (Le) 12, 226, 235, 236, 239
Citoyen surveillant (Le) 130, 131, 132,
133, 137, 142
*Cocarde nationale, journal de toutes les
milices du royaume (La)* 145
Conservateur (Le) 22, 74, 169, 216, 218,
219
Constitutionnel (Le) 168, 169, 170, 171,
173, 174, 232, 233, 234
Correspondance de la Société d'Aurillac
142
Correspondance politique 112
Correspondant (Le) 229, 230, 232
Corriere di Napoli 112
Courier républicain 112
*Courrier d'Égypte (Le) (ou Courier de
l'Égypte)* 112
Courrier de la cour et de la ville 102

- Annales patriotiques et littéraires* 18, 55,
56, 59, 69, 110, 112
Annales religieuses, politiques et littéraires
187, 188
*Anti-fédéraliste ou le correspondant des so-
ciétés populaires et des armées (L')*
20, 102
Atelier (L') 12
Avenir (L') 12, 201, 225

- Bulletin de la Semaine (Le)* 195

- Courrier de l'armée d'Italie (Le)* 103, 111,
112
Courrier de Lyon 159
*Courrier de Paris et des départemens à
Strasbourg. Journal uniquement
consacré aux nouvelles françoises et
servant de supplément au Courier
de Strasbourg* 118
Courrier des Pyrénées (Le) 112
*Courrier de Strasbourg. Journal politique
et littéraire uniquement consacré
aux nouvelles des frontières et des
pays étrangers, et particulièrement
à celles des deux rives du Rhin* 118
Courrier du département du Puy-de-Dôme
130, 131, 142
Courrier du Puy-de-Dôme 131, 142
Courrier français 21, 169, 171, 172, 173,
174, 175, 178, 232, 233
*Courrier politique et littéraire des deux
Nations* 117, 118

D

Décadaire du Cantal (Le) 20, 130, 131,
135, 139, 142

E

Ère nouvelle (L') 235

F

Femme libre (La) 12

Feuille de Strasbourg 20, 123

*Feuille hebdomadaire pour la province
d'Auvergne* 129, 130, 131, 132,
135, 136

Drapeau Blanc (Le) 19, 75

Feuille villageoise (La) 112, 133, 137

Figaro (Le) 21, 174

France vue de l'armée d'Italie (La) 103,
112

G

Gardien de la Constitution (Le) 112

Gazette de France 11, 14, 22, 200, 201,
204, 205, 216, 230, 232

Gazette de Paris 14, 69

Gazette universelle 69

Globe (Le) 11, 88

H

Homme gris (L') 19, 73, 74, 75, 77, 78, 79,
80, 81, 82, 83, 84, 85, 245

I

Indicateur de Bordeaux (L') 174, 177

J

Journal chrétien 189

Journal de la Cour et de la Ville 102, 113

Journal de la Lozère (Le) 20, 143, 144,
149, 150, 151, 152, 153

Journal de la Montagne 20, 127, 134, 135

Journal de l'Assemblée nationale 129

Journal de l'Empire 88, 216

Journal de Loire 151

Journal de Marseille 15

Journal de Paris 37, 103, 201

Journal de Perlet (Le) 113

Journal des Débats 88, 109, 113, 167, 171,
176, 178, 204, 214, 215, 219, 222,
227

Journal des Francs (Le) 107, 113

Journal des hommes libres (Le) 113

Journal des Landes 169, 172, 174, 175

Journal des patriotes de 89 (Le) 113

Journal des provinces 113

Journal de Versailles 28

Journal du bonhomme Richard (Le) 102,
113

Journal du Bons Sens (Le) 194

Journal du citoyen (Le) 195

Journal du concile national 195

Journal du département de la Haute-Loire
131

Journal du Gard 20, 154

Journal du Petit Gautier 102

*Journal du soir, de législation et de poli-
tique* 113

*Journal du soir de politique et de littéra-
ture (Le)* 113

*Journal du soir, du matin, des Amis de la
liberté et de l'Égalité (Le)* 113

Journal ecclésiastique 22, 185, 188, 189, 191

Journal général et Feuille d'avis de Clermont-Ferrand 140, 142
Journal hebdomadaire du Puy-de-Dôme 151
Journal littéraire 20, 154

L

Lettres du Père Duchêne 142

M

Mémorial anti-britannique, journal historique et politique (Le) 27, 37
Mémorial catholique 22, 201, 216
Mémorial européen 37, 40
Mercure de France 11, 22, 214, 215
Mercure universel 29

N

National (Le) 11, 179, 208, 232, 233
Nouvelles ecclésiastiques 10, 187, 191, 192

O

Observateur (L') 145
Orateur du peuple (L') 35, 63

P

Patriote d'Auvergne 129, 131, 132, 133, 135, 136, 142
Patriote de l'Allier (Le) 251
Patriote du Puy-de-Dôme (Le) 250
Patriote français (Le) 110, 157

Q

Quotidienne (La) 11, 19, 22, 75, 114, 169, 170, 199, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 216, 230, 232

R

Rénovateur 199, 201, 208, 209, 216
Républicain, journal des hommes libres de tous les pays (Le) 113, 114
Révolution de 1830 (La) 178, 179
Révolutions de France et de Brabant 10, 102, 109, 114, 156, 163

Journal patriotique 21, 162, 163, 164, 165
Journal politique et littéraire de l'Europe 106, 113
Journal universel (Le) 101, 110, 113, 145

Messenger du soir 113
Minerve 73, 83, 84, 108, 167, 169
Miroir (Le) 114
Moniteur universel (Le) 70, 73, 82, 83, 110, 114, 116
Monitore napoletano 114

Nouvelles politiques, nationales et étrangères (Les) 114

Orateur plébéien ou le Défenseur de la République (L') 114

Père Duchesne (Le) 10, 15, 19, 20, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 133, 135, 136, 137
Point du jour (Le) 18, 26, 27, 29
Populaire (Le) 12, 249
Presse (La) 12, 16, 231, 238
Publiciste parisien (Le) 157, 246

Révolutions de Paris 114, 145, 156, 157
Revue de Paris 178
Revue des deux mondes 12, 225, 232, 233, 238

S

Sentinelle (La) 104, 110, 139
Siècle (Le) 40, 212, 231, 232, 238
Spectateur militaire (Le) 21, 170, 171

Strassburgische Zeitung 20, 123
Supplément à la Chronique de Paris 119

T

Télégraphe (Le) 195
Temps (Le) 11, 174
Times 178

Tribun du Peuple (Le) 10, 11
Tribune des départements (La) 12, 178, 251

R

Univers (L') 22, 229, 230, 232, 233, 235,
 238

V

Vedette des Alpes (La) 21, 158, 161, 162,
 165
Vengeur (Le) 34
Véridique (Le) 212, 213
Vieux cordelier (Le) 248

Les auteurs

Estelle BERTHEREAU-BRUSAU CUELLO, docteure en histoire

Flavien-Alexandre BERTRAN DE BALANDA, docteur en histoire

Michel BIARD, professeur d'histoire moderne à l'Université de Rouen-Normandie

Philippe BOURDIN, professeur d'histoire moderne à l'Université Clermont-Auvergne

Maïté BOUYSSY, maître de conférences honoraire de l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne

Jean-Claude CARON, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Clermont-Auvergne

Guillaume COLOT, doctorant de l'Université Clermont-Auvergne

Corinne DORIA, docteure en histoire

Annie DUPRAT, professeure honoraire de l'Université Cergy-Pontoise

Gonzague ESPINOSA-DASSONNEVILLE, docteur en histoire

Stefan LEMNY, Service Histoire de la Bibliothèque nationale de France

Jérémy MALOIR, doctorant de l'Université Toulouse I-Capitole

Sylvain MILBACH, maître de conférences en histoire contemporaine de l'Université de Chambéry

Anaïs NAGEL, doctorante de l'Université de Strasbourg

Laurent NAGY, docteur en histoire

Vladislava SERGIENKO, docteure en histoire, chargée de cours à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis

Cyril TRIOLAIRE, maître de conférences en histoire moderne à l'Université Clermont-Auvergne

Sommaire

Introduction 9
Philippe BOURDIN

I. Les bornes de la liberté

Barère des deux côtés de la barrière 23
Maité BOUYSSY

Du petit théâtre au jeu de massacre ?
La plume assassine d'Hébert
(automne 1792 - printemps 1794) 41
Michel BIARD

La pratique dénonciatrice dans la presse
révolutionnaire : l'exemple de Jean-Louis Carra 55
Stefan LEMNY
Jérémy MALOIR

La presse *patriote* à la conquête de l'opinion
publique.
Le cas de *L'Homme gris* (1817-1818) 73
Laurent NAGY

Pour une liberté « bien réglée ».
Pierre Paul Royer-Collard et le régime
de la presse à l'époque de la Restauration 87
Corinne DORIA

II. La tribune de la presse et la figure du notable

Rosalie Jullien, une femme passionnée
par les journaux 101
Annie DUPRAT

Le *Courrier de Strasbourg*, tribune
de Jean-Charles Laveaux et arme
contre le maire Dietrich 115
Anaïs NAGEL

Des journaux auvergnats au service des députés ?
Relation, propagande et contestation d'une action
(1789-1799) 129
Philippe BOURDIN

Itinéraire d'un acteur « ordinaire » :
Jean-Joseph-Marie Ignon,
imprimeur-propriétaire-rédacteur (1789-1815) 143
Cyril TRIOLAIRE

L'action politique de Jean Joseph Mounier
à travers la presse dauphinoise 155
Vladislava SERGIENKO

Le général Lamarque et la presse :
entre popularité et calomnies (1819-1831) 167
Gonzague ESPINOSA-DASSONNEVILLE

III. Les porte-voix de la réaction catholique

L'homme politique vu par les journaux
catholiques à l'heure de la Révolution française 183
Guillaume COLOT

La presse ultra, catholique dissidente et légitimiste
à la recherche de ses hommes politiques
(1815-1835) 197
Estelle BERTHEREAU-BRUSAU CUELLO

Liberté ou « licence » de la presse ? Le rôle
paradoxal de Louis de Bonald (1754-1840),
journaliste et censeur 211
Flavien BERTRAN DE BALANDA

Tribune parlementaire et tribun de presse 225
Sylvain MILBACH

Conclusions - Les enjeux d'un colloque 243
Jean-Claude CARON

Déjà parus aux PUBP

Philippe BOURDIN, Jean-Claude CARON et Mathias BERNARD (dir.), *L'incident électoral en France de la Révolution à nos jours*, 2002, 330 p.

Bernard GAINOT et Pierre SERNA (dir.), *Secret et République (1795-1840)*, 2004, 182 p.

Philippe BOURDIN, Jean-Claude CARON et Mathias BERNARD (dir.), *La voix et le geste. Une approche culturelle de la violence socio-politique*, 2005, 381 p.

Philippe BOURDIN (dir.), *La Révolution (1789-1871). Écriture d'une histoire immédiate*, 2008, 334 p.

Philippe BOURDIN (dir.), *Lafayette, entre deux mondes*, 2009, 227 p.

Philippe BOURDIN (dir.), *Les nuits de la Révolution française*, 2013, 430 p.

Jean-Claude CARON, Laurent LAMOINE et Natividad PLANAS (dir.), *Entre traces mémorielles et marques corporelles. Regards sur l'ennemi de l'Antiquité à nos jours*, 2014, 380 p.

Julien BOUCHET, Côme SIMIEN (dir.), *Les passeurs d'idées politiques nouvelles au village, de la Révolution aux années 1930*, 2015, 300 p.

Nicolas BEAUPRE et Karine RANCE (dir.), *Arrachés et déplacés. Réfugiés politiques, prisonniers de guerre, déportés (1789-1918)*, 2016, 316 p.

Jean-Claude CARON (ed.), *Mémoires de M. Conchon, maire de Clermont-Ferrand, sur les troubles de cette ville en 1841*, 2017, 250 p.

L'HOMME POLITIQUE ET LA PRESSE

DE CAMILLE DESMOULINS À ÉMILE DE GIRARDIN

DIRIGÉ PAR PHILIPPE BOURDIN
ET JEAN-CLAUDE CARON

HISTOIRES ROISEES

Dans le régime présidentiel de la V^e République, il n'est guère de jour qui ne nous rappelle les relations, parfois incestueuses, qui unissent pouvoir politique et médias sur la scène publique comme dans la sphère privée. Ce constat pessimiste sur l'un des aspects de l'actuel « mal français » incitait à faire un retour aux origines, à la construction de la démocratie française, qu'elle soit ou non républicaine, à l'heure où la possibilité du suffrage et la liberté de la presse étaient en débat. De la Révolution française à la Monarchie de Juillet, de Camille Desmoulin à Émile de Girardin, qui invente les médias de masse, quels liens se tissaient-ils entre les représentants de la nation et des journaux en pleine efflorescence ? Entre les citoyens, lecteurs et auditeurs, les feuilles et leurs élus ? Entre les débats d'actualité et les orateurs qui les incarnaient, entre les faits et leurs protagonistes les plus en vue ? Relais d'opinion, miroirs d'une action, marécages des passions, c'est à tous ces titres que les pages des périodiques ont été une nouvelle fois tournées.

Enseignants à l'Université Clermont-Auvergne, **Philippe BOURDIN** et **Jean-Claude CARON** sont respectivement spécialistes de la Révolution française et du XIX^e siècle. Ils ont déjà codirigé ensemble plusieurs volumes, dont *La République à l'épreuve des peurs, de la Révolution à nos jours* (2016).



ISBN 978-2-84516-795-7
20 euros



9 782845 167957